



AILE PARLEMENTAIRE
DU BLOC QUÉBÉCOIS

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Feu de forêt

LE GOUVERNEMENT DOIT PRENDRE SES RESPONSABILITÉS FACE À CETTE CRISE HUMANITAIRE

Joliette, le vendredi 4 juin 2010 – Le député de Joliette et leader parlementaire du Bloc Québécois, **Pierre Paquette** se joint à l'Assemblée des premières nations du Québec pour dénoncer l'attitude bureaucratique du gouvernement conservateur. Le chef de l'Assemblée, Ghislain Picard, réclame que le gouvernement prenne les moyens pour faire face à cette situation qualifiée de crise humanitaire. Les incendies de forêt touchant la nation Atikamekw de Manawan, d'Opiticiwan et de Wemotaci sont préoccupants et les conservateurs ne savent pas comment gérer la crise.

Tel que promis, mon collègue **Jean-Yves Laforest** et moi-même avons fait le suivi de la situation avec le ministre des Affaires indiennes, réclamant qu'il prenne acte du caractère extraordinaire des incendies de forêt. La semaine passée, le ministre avait déjà indiqué en Chambre qu'il serait attentif à la situation et qu'il verrait quelles mesures seraient nécessaires pour soutenir les communautés. Une semaine plus tard, le ministre ne fait que lancer la balle dans le bureau des fonctionnaires. Pourtant, les besoins sont réels, ces incendies ont obligé les autorités locales à déboursier des frais imprévus et importants.

Le député bloquiste **Pierre Paquette** demande au gouvernement d'agir au plus vite pour faire face à la crise, tout comme les chefs de bande de Manawan et d'Opitciwan. Bien que les feux de forêts aient été maîtrisés par les autorités en place, les besoins sont urgents et les pertes sont importantes. Le ministre doit donc déployer les moyens financiers et civils pour venir en aide aux sinistrés. Par exemple, à Manawan, le conseil de bande et son chef, **Paul-Émile Ottawa**, se retrouvent avec une facture inattendue de 80 000 \$ sur les bras.

Voici la question posée au ministre des Affaires indiennes en Chambre aujourd'hui :

« Est-ce que le gouvernement reconnaît que lorsque survient une crise humanitaire, il faut prendre des moyens à la hauteur de la situation ? Est-ce que le ministre des Affaires indiennes peut assurer les autorités Atikamekw qu'il assumera les factures imprévues ? »

– 30 –

Renseignements :

Jade Poitras Bessette
Responsable des communications
Cellulaire : 450.271.8663
www.pierrepayette.gc.ca